

## PHASES DEFINIR ET AFFINER : DIRECTIVES RELATIVES AU BUDGET DES SUBVENTIONS DE COLLABORATION

Dans le cadre de la planification de la collaboration, les fonds doivent élaborer, adopter et soumettre un budget précisant la manière dont les fonds seront dépensés. Nous partageons ci-dessous des lignes directrices générales qui peuvent aider les fonds pour les femmes à préparer un budget adapté à la taille et à l'échelle de la collaboration que vous avez planifiée.

Le budget de la subvention de collaboration doit préciser les dépenses prévues pour les activités que vous entreprendrez. Cela signifie qu'il convient de réfléchir à chaque activité, au matériel ou au soutien dont vous aurez besoin, ainsi qu'aux dépenses que chaque fonds devra engager, y compris en matière de communication.

Voici quelques aspects à prendre en compte lors de l'élaboration de votre budget :

1. Au moment de soumettre votre budget, veillez à ce qu'il soit clair et simple. Incluez une colonne pour détailler chaque poste budgétaire afin de nous aider à mieux comprendre les dépenses proposées.
2. Classez vos dépenses de façon à ce qu'elles correspondent aux activités que vous prévoyez.
3. Une fois que vous avez élaboré votre budget, vérifiez s'il correspond à votre récit. Il doit être possible d'examiner votre budget et de comprendre ce que vous proposez de faire.
4. Tous les fonds membres du Réseau international de fonds pour les femmes Prospera sont invités à participer à un groupe de collaboration. Demandez un financement qui réponde aux besoins du travail que vous proposez. Tenez compte du nombre de fonds dans votre groupe, du calendrier des activités prévues, des coûts réels de vos activités et de votre approche.
5. Incluez les dépenses liées à toute assistance externe ou technique nécessaire pour le processus.
6. En tant que groupe, décidez de la manière dont vous allez gérer les fonds de la subvention. Cette décision doit être collective et répondre aux besoins de tous les fonds membres du groupe. Discutez des options qui s'offrent à vous de manière ouverte et transparente. Exposez vos préoccupations de manière précise.

La gestion des fonds peut se faire de différentes manières :

- a) **Option 1** : La subvention est attribuée à l'un des fonds. Cette organisation gère les paiements pour toutes les activités connexes. Le bénéficiaire de la subvention est

responsable de l'élaboration du rapport financier. Le groupe de collaboration est responsable de la compilation du rapport narratif. Le groupe élabore

- i. un budget réaliste basé sur les activités prévues et les dépenses administratives ;
  - ii. un processus décisionnel clair concernant l'utilisation des fonds et la manière dont les modifications des dotations budgétaires sont décidées ; et
  - iii. un processus de bilans réguliers de la situation en matière budgétaire pour une responsabilité mutuelle sur l'utilisation des fonds. Tous les membres de la collaboration auront accès à des données financières régulièrement mises à jour.
- b) **Option 2** : La subvention est attribuée à l'un des fonds. Le fonds bénéficiaire accorde des sous-subventions aux autres fonds. Le fonds recevant la subvention est responsable de l'élaboration du rapport financier général.
- i. Le groupe de collaboration confie à chacun des fonds du groupe la gestion d'un volet de la subvention.
  - ii. Le fonds responsable se voit accorder un montant spécifique du budget lié à ces activités.
  - iii. Chaque fonds est responsable vis-à-vis du groupe et doit fournir des mises à jour régulières à ses pairs. Chaque fonds doit rendre compte au principal bénéficiaire de la subvention. Le bénéficiaire principal de la subvention est responsable de l'établissement des rapports.
- c) **Option 3** : Chaque membre du groupe reçoit une partie de la subvention sur la base du plan et de la répartition des responsabilités convenus par le collectif.
- i. Le groupe développe un ensemble d'activités qui soutiennent son processus de collaboration. Les membres du groupe sont chargés de gérer des éléments spécifiques des activités planifiées.
  - ii. Sur la base de cette décision, chaque fonds recevra le montant de financement correspondant aux activités qu'il gèrera.
  - iii. Chaque fonds demeure responsable devant les autres membres du groupe. Les membres du groupe échangent des mises à jour régulières sur les finances.
  - iv. Les membres du groupe doivent toujours prendre des décisions collectives concernant toute modification du budget.
  - v. Chaque fonds sera responsable de l'établissement de rapports sur la base des activités qu'il gère.

7. Les fonds des subventions **NE PEUVENT PAS** être utilisés pour les activités suivantes :

- a) Octroi de subventions à des organisations de défense des droits des femmes et à des organisations féministes
- b) Réserves d'un fonds individuel ; les fonds pourraient éventuellement être utilisés pour développer collectivement une stratégie à long terme de constitution de réserves (ou des activités similaires).
- c) Besoins individuels des fonds en termes de capacités. L'objectif principal de la subvention de collaboration est d'encourager la collaboration entre les fonds membres du Réseau international de fonds pour les femmes Prospera. Les groupes de collaboration sont censés poursuivre des objectifs collectifs qu'il ne serait pas possible d'atteindre en travaillant isolément sur les différentes composantes du projet.

Si vous avez des questions ou si vous souhaitez obtenir des précisions, n'hésitez pas à nous contacter en envoyant un courriel à l'adresse suivante [womensfunds@fenomenalfunds.org](mailto:womensfunds@fenomenalfunds.org). Nous nous ferons un plaisir de planifier un appel avec votre groupe pour discuter de toute question spécifique ou pour fournir des éclaircissements supplémentaires.

## Tools and Resources Index

Preparation And Planning Guidelines  
Collaboration Grant Parameter  
The Collaboration Labs Guidelines: Discover, Define, Refine Phases  
Women's Funds Survey to Identify Collaboration Topics  
Women's Funds Participation Guidelines  
Advisory Committee Review Discussion Guide  
Discover Phase: Collaboration Topic Description  
Define & Refine Phase: Collaboration Grants Plan  
Define & Refine Phase: Collaboration Grants Budget Guidelines  
Facilitator And Documenter Guideposts  
Facilitator Orientation  
Documenter Orientation  
Discover Phase Documenter Template  
Define Phase Documenter Template  
Refine Phase Documenter Template  
Discover Phase Reflection Questions  
Define Phase Reflection Questions  
Refine Phase Reflection Questions  
Supporting The Collaborations  
Fishbowl Session Example  
Reflecting And Learning  
Learning Conversation Example

Please visit the Fenomenal Funds website for more tools and resources:

<https://fenomenalfunds.org/grantmaking/collaboration-grants/tools-resources>